

- . En matière de sécurité, les pays de l'OTAN ont invité les pays du Pacte de Varsovie à entreprendre à Vienne des discussions informelles sur la mise au point d'un mandat de négociations en vue d'assurer la stabilité conventionnelle entre l'Est et l'Ouest à des niveaux réduits d'armements.
- . Lors de la Troisième session (5 mai - 31 juillet), les États participants n'ont pas progressé quant à la rédaction de textes convenus. Toutefois, sous l'égide de coordonnateurs appartenant à des pays neutres et non alignés (NNA), ils ont procédé à de nombreuses discussions informelles sur le vaste et complexe ensemble de propositions mises de l'avant.
- . En juillet, l'Ouest a déposé sa plus importante proposition dans le domaine de la sécurité, demandant la tenue de deux séries de négociations distinctes à l'issue de la réunion de Vienne, dont l'une portant sur les mesures de confiance et de sécurité et l'autre, sur la stabilité conventionnelle (avec la seule participation des 23 membres des deux alliances militaires).
- . Au 9 décembre, la Quatrième session (22 septembre - 18 décembre) avait permis de déterminer certains terrains d'entente et d'inscrire quelques textes convenus, mais il restait encore d'importants problèmes à résoudre.
- . Malgré les déclarations de Moscou quant à l'adoption d'une "nouvelle attitude" sur les questions relatives aux droits de l'homme, la délégation soviétique à Vienne s'est montrée peu disposée à avancer dans le cadre de la dimension humaine. Elle a contré l'accent mis par l'Ouest sur certains droits civils et politiques en mettant en avant les droits économiques et sociaux. (Tout en reconnaissant l'importance de ces droits, l'Ouest ne les considère pas essentiels dans le cadre de la CSCE.) Quant aux contacts entre les personnes, les Soviétiques ont répondu à l'insistance mise par l'Ouest sur le droit de quitter son pays et d'y revenir en tentant d'établir un "droit" d'entrée dans l'autre pays.
- . Les Soviétiques ont également pressé les États participants d'accepter leurs proposition visant la tenue à Moscou d'une réunion sur les droits de l'homme et la coopération en matière humanitaire. En juillet, ils ont promis que les séances plénières seraient publiques et que les journalistes et les ONG y auraient accès, mais d'autres responsables sont quelque peu revenus sur cette promesse. Dans le camp de l'Ouest,